

Une CPU unie, forte, indépendante !

Plus que jamais, ce credo est le nôtre et nous voulons continuer à le défendre.

C'est la raison profonde qui nous amène à nous présenter une nouvelle fois à la présidence et au Bureau de la CPU en vous demandant de nous renouveler votre confiance.

La diversité de nos établissements, leurs spécificités disciplinaires et territoriales, leurs stratégies de coopération sont des richesses fondamentales et un potentiel extraordinaire pour l'enseignement supérieur et la recherche de notre pays, pour son développement et sa capacité à s'adapter aux évolutions du monde. Il faut prendre garde à ce que cette diversité ne soit pas source de divisions voire d'affrontements internes qui pourraient affaiblir irrémédiablement notre action collective.

Il nous faut donc continuer à cultiver notre diversité, source d'enrichissement et d'émulation, mais il nous faut par dessus tout préserver et renforcer notre unité, car une CPU unie est une CPU forte ! C'est une condition *sine qua non* pour que notre voix soit entendue et écoutée, et que nous soyons en situation de défendre les intérêts de nos établissements en toute indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics. Les péripéties budgétaires de cet automne nous en donne la preuve éclatante.

Au cours de notre mandat au sein du Bureau, ce souci de la cohésion de la CPU, de son indépendance et de l'efficacité de son action ont constitué la ligne directrice de notre engagement et la feuille de route que nous avons suivie. Nous nous sommes tout particulièrement attachés à améliorer notre démocratie interne et nous avons toujours cherché à faire prévaloir la logique de solidarité dans notre action collective. Ainsi, débat interne, mandat collectif et action rapide et efficace, voire opposition aux décisions des pouvoirs publics, indépendante de toute pression idéologique et au-delà de toute posture politique, ont été et resteront le fondement de notre démarche : c'est la condition indispensable à l'unité de notre action, à la solidarité au sein de notre assemblée et à l'obtention de résultats concrets.

Les changements législatifs (une nouvelle loi, de nombreux textes réglementaires importants), la crise économique internationale et ses conséquences sur la dégradation du contexte budgétaire national ont été et sont toujours un contexte singulier et prégnant. C'est dans ce cadre que nous avons eu à faire valoir l'intérêt de tous les établissements de la CPU, à renforcer son rôle institutionnel, à en faire un interlocuteur incontournable des pouvoirs publics, à lui donner une vraie place dans le monde plus large de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Nous avons également œuvré à rendre plus visible la CPU dans la société française en l'ouvrant aux enjeux sociétaux d'aujourd'hui, parce que l'Université est une solution aux mutations qui affectent les sociétés développées, notamment aux difficultés que traverse actuellement notre pays. C'est en effet par la formation initiale et tout au long de la vie - pour l'accroissement du niveau de connaissance et d'analyse de nos concitoyens et pour la professionnalisation et l'insertion de nos diplômés - et par l'innovation à travers la recherche fondamentale et finalisée, que nous contribuerons à renforcer la compétitivité sociale et économique de notre pays et le progrès de notre société.

Au cours des deux dernières années, nous nous sommes impliqués totalement sans compter notre temps et nos efforts. Dans une période de mutation très importante, les rapports avec les pouvoirs publics demandent non seulement d'avoir une vision claire du rôle de la CPU, mais aussi de la fermeté, de l'expertise, de l'habileté et de la crédibilité dans l'action et la négociation. Cette attitude qui a été la nôtre nous a permis de mener des actions fortes et d'obtenir des résultats significatifs :

- Démocratie interne de la CPU : plus de transparence dans l'information (brèves de la CP2U, revue de presse et veille hebdomadaires,) ; plus de collégialité (le Bureau agit dans le cadre de mandats validés par la CP2U et la plénière ; les commissions et leur président-e sont associées) ; plus d'expertise (recrutement de chargés de mission et d'un attaché parlementaire), plus de pédagogie notamment sur les questions budgétaires (un effort d'explication constant pour que chacun comprenne bien les enjeux et puisse agir en conséquence).
- Formation continue des membres de la CPU : des séminaires techniques à destination des chefs d'établissement en lien avec les problématiques importantes de pilotage et un programme plus ambitieux à destination des élus et cadres supérieurs des établissements.
- Groupe de pression et d'influence : la CPU a une présence permanente et forte auprès des cabinets ministériels (rôle du Bureau) et des parlementaires (rôle du Bureau et action de notre attaché parlementaire, mobilisation des membres de la CPU auprès de « leurs » élus) ; un rôle et une influence lors de la préparation et du vote des lois concernant nos établissements (ESR, formation professionnelle, transition énergétique et écologique,...) ; une présence inédite dans les grands médias.
- Ouverture sur la société et présence de la CPU sur les grandes questions sociétales d'aujourd'hui mettant en évidence les capacités d'expertise de la recherche dans les universités : organisation des colloques thématiques (biodiversité, transition énergétique et écologique, formation professionnelle, formation des enseignants,...).
- Une expertise reconnue en matière budgétaire et une action efficace : analyse des Projets de Loi de Finances, négociation lors des fins de gestion, intervention politique sur l'évolution du modèle SYMPA, maîtrise de la problématique de la masse salariale avec l'obtention de l'inscription du GVT et de la compensation boursière dans la Loi de Finances Initiale 2015 (ce qui est une vraie victoire politique de la CPU depuis le passage aux RCE des premières universités en 2009)...
- Une affirmation plus forte des universités comme acteur incontesté de la recherche par exemple à travers une présence et une action reconnue au sein des Alliances ou bien encore en construisant des relations équilibrées avec les organismes de recherche.

- La promotion du Doctorat pour sa reconnaissance au niveau de la haute fonction publique et dans les entreprises, en en faisant un objet majeur de la communication de la CPU à travers l'événement annuel « Ma thèse en 180 secondes ».
- L'impulsion que nous avons donnée et le cap choisi commencent à porter leurs fruits ; nous pensons que notre institution a en effet acquis aujourd'hui une présence et un niveau d'influence qu'elle n'avait jamais eue auparavant. Pour autant, nous sommes persuadés que cette position reste encore fragile et qu'elle doit être renforcée en poursuivant l'action menée.

Notre engagement demeure intact et nous souhaitons continuer à le mettre au service de cette dynamique qui permettra de capitaliser le savoir-faire acquis.

Nous sollicitons un nouveau mandat de deux ans pour que la CPU puisse jouer pleinement le rôle de premier plan qui doit être le sien sur les grandes problématiques qui concernent nos établissements d'enseignement supérieur et leur apporter des solutions :

- Le contexte budgétaire national et européen permet de discerner maintenant clairement des perspectives pluriannuelles dans lesquelles le jeu politique et la capacité à faire entendre sa voix seront fondamentaux : l'enjeu pour nous est évidemment le niveau de financement global de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'évolution de son modèle économique à travers la question des moyens récurrents, des financements compétitifs, des moyens extra-budgétaires et bien sûr de la capacité de négociation avec l'Etat tout au long de l'année dans l'exécution du budget de l'Etat et la préparation de la LFI et des LFR.
- Dans ce cadre concurrentiel, la place occupée par la CPU dans son environnement socio-politique et sa capacité d'influence sont des éléments cruciaux ; le rôle du Bureau de la CPU sera déterminant à cet égard. Cela pose aussi plus largement la question de l'image des universités que la CPU renvoie à la société.
- Parmi les problématiques qu'il faudra traiter dans les deux ans à venir figurent les conséquences de la loi ESR de 2013 avec :
 - o la mise en place opérationnelle des regroupements territoriaux, notamment les COMUE, et les relations institutionnelles et fonctionnelles de ces regroupements avec leurs établissements membres ;
 - o la problématique de la territorialisation de l'ESR avec la montée en puissance des régions au niveau des Schémas Régionaux de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) en lien avec la « stratégie de spécialisation intelligente » des territoires et régions européens (S3), des moyens de financements qui transitent par les régions (CPER et FEDER désormais) ;
 - o Accompagner et faire valoir les enjeux des universités dans la mise en place des nouveaux appels d'offres du CGI et le renouvellement de la première vague d'IDEX ;

- la création et la mise en œuvre du HCERES en lieu et place de l'AERES et ses conséquences sur la démarche d'évaluation de nos établissements, de leurs unités de recherche, des formations dans le cadre de l'accréditation.
- Nous devrons évidemment faire de la CPU un acteur incontournable des grandes échéances politiques nationales et européennes et préparer les questionnements des politiques et de leurs programmes pour l'université française.
- La CPU doit affirmer avec encore plus de force le rôle et la place des universités comme acteurs et opérateurs majeurs de la recherche française dans la mise en œuvre des politiques de sites et des investissements d'avenir mais aussi en renforçant son rôle dans les Alliances, ainsi qu'en améliorant la présence et l'influence de la recherche française dans les réseaux d'excellence européens.

Nous souhaitons conclure en soulignant à nouveau notre volonté indéfectible de faire de nos universités une référence incontestée et de la CPU un acteur incontournable et respecté, de maintenir l'unité de la CPU tout en rendant encore plus vivante la nécessaire diversité de nos établissements au sein de notre organisation.

Enfin, l'expérience collective qui est la nôtre, près de sept ans de présidence d'université et deux ans de présidence et de Bureau de la CPU, est un atout que nous souhaitons capitaliser au service de tous.

Khaled Bouabdallah

Gérard Blanchard

Jean-Loup Salzmann